

nous relèverions bien, çà et là, soit une formule trop latine, soit une expression un peu faible, soit, pour suppléer à l'insuffisance de notre langue, un néologisme trop hardi ; mais nous craindrions de paraître difficile à l'excès. C'est à la traduction autant qu'à la poésie, ce nous semble, que l'on peut appliquer ces vers d'Horace :

Sunt delicta tamen, quibus ignovisse velimus,

Nam neque chorda sonum reddit, quem vult manus et mens (1).

Nous ne terminerons pas cependant cette étude, sans exprimer le regret que le traducteur de Salluste n'ait pas enrichi son travail de quelques notes explicatives du texte. Quand on a médité aussi sérieusement un auteur que l'a fait M. Olivier, il semble naturel qu'on ait observé des choses qui échappent au lecteur le plus attentif et dont celui-ci aime toujours à profiter. Nous ne pensons pas que tout ait été dit par les commentateurs précédents, et nous persistons à croire que M. Olivier, en glanant après eux, aurait pu nous intéresser encore par des remarques utiles. Dans tous les cas, nous le remercions de ce qu'il a fait ; et en considérant combien, autour de nous, de talents dévoyés dégradent la littérature par des œuvres de mauvais aloi, nous le remercions de nous avoir reportés aux sources du grand et du beau, et montré ce que l'on peut tirer de notre langue, quand elle est manié par la science et le bon goût.

L'abbé CHRISTOPHE.

---

(1) De Arte poetica.